

Le deuxième avis médical : Des médecins spécialisés et reconnus pour éclairer vos décisions de santé

Un patient mieux informé est plus actif pour sa santé et a de meilleures chances de guérison.

Mutami vous fait bénéficier :

- d'un **accès facilité à la haute expertise médicale** en moins de 7 jours, sans avance de frais et sans se déplacer ;
- d'un **service ouvert à tous les adhérents couverts par un contrat dit «responsable»** ;
- d'un **service respectueux de la réglementation RGPD** en vigueur.

300 médecins spécialisés référencés et plus de 700 maladies graves, rares ou invalidantes ont vocation à être couvertes et pour lesquelles un avis spécialisé sur dossier est possible : cancérologie, orthopédie, gynécologie, cardiologie, dermatologie, neurologie...

***Le service de « deuxième avis médical »
MUTAMI vous est proposé en partenariat
avec FILASSISTANCE INTERNATIONAL.***



- **75 % d'avis convergents** pour aborder plus sereinement une opération ou un traitement lourd.

- **25 % d'avis divergents** pour éviter une opération inutile ou accélérer l'accès à un traitement plus approprié.

Comment ça fonctionne ?

100 %
PRIS EN
CHARGE

- **Première inscription** en appelant FILASSISTANCE, puis rendez-vous sur le site dédié et sélectionner « **Je me connecte** ».
- **Je récupère mon dossier médical** et je me connecte sur la plateforme sécurisée.
- **Je choisis ma maladie et je visualise les médecins** référencés.
- **Je complète un questionnaire personnalisé** et je transmets mon dossier médical.
- **J'obtiens un avis sous forme de compte-rendu signé sous 7 jours.**
- Le compte-rendu est envoyé à mon équipe médicale traitante, si je l'autorise.

Contactez gratuitement FILASSISTANCE au

 **09 77 40 48 57** (numéro non surtaxé)

**Ou, pour plus de renseignements, contactez votre
agence de proximité : coordonnées sur
www.mutami.fr**

 **09 77 425 525**

Prix d'un appel local



MUTAMI, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 776 950 677, dont le siège est au 70 boulevard Matabiau CS 46951 31069 Toulouse Cedex 7. Mutuelle soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris)

Les garanties d'assistance sont assurées et gérées par FILASSISTANCE INTERNATIONAL (ci-après « FILASSISTANCE »), Société Anonyme au capital de 4 100 000 €, régie par le Code des assurances, inscrite au RCS de Nanterre sous le n° 433 012 689, dont le siège social se situe au 108 Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

Document publicitaire et non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique.